

<b>Zeitschrift:</b>	Revue économique franco-suisse
<b>Herausgeber:</b>	Chambre de commerce suisse en France
<b>Band:</b>	29 (1949)
<b>Heft:</b>	12
<b>Vorwort:</b>	Dernière heure... : après la réunion de la commission mixte franco-suisse
<b>Autor:</b>	Chambre de commerce suisse en France

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## *Dernière heure...*

# Après la réunion de la commission mixte franco-suisse

CETTE fin d'année 1949 marque une étape capitale dans l'évolution des relations économiques en Europe occidentale, la plus importante sans doute depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

L'Allemagne occidentale a cessé de faire une distinction entre biens « essentiels » et « non essentiels », dans ses relations avec la plupart de ses voisins immédiats, à commencer par la Suisse.

L'Union économique belgo-luxembourgeoise est allée plus loin encore dans la voie du libéralisme.

Les autres pays participants à l'O. E. C. E., enfin, se sont engagés à libérer de toutes restrictions quantitatives, au plus tard le 15 décembre, la moitié de leurs importations de matières premières, de produits alimentaires et de produits fabriqués. Ils déposeront, d'autre part, avant le 31 décembre, une liste de libération pour leurs territoires d'outre-mer.

Le démantèlement du dirigisme a commencé en matière de commerce international.

Ouvertes sous ces heureux auspices le 21 novembre, les négociations de la commission mixte franco-suisse devaient se dérouler dans une atmosphère de cordialité qui frappait d'autant plus que l'on était à six mois à peine de l'une des crises les plus graves des relations franco-suisses.

Un protocole a été signé le 1<sup>er</sup> décembre, qui peut être considéré comme très satisfaisant dans l'ensemble.

La circulaire n° 209 qui suit (p. 2 de ce supplément) fait état des principaux produits libérés, à partir du

15 décembre, du contingentement à l'importation en France (toutes les positions douanières françaises libérées ne figurent pas dans cette circulaire : nous avons jugé plus opportun de ne mentionner que celles nommément reprises sous certains postes de l'accord commercial franco-suisse du 4 juin 1949) et de ceux qui bénéficient, pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 1949 au 31 mai 1950, de contingents supplémentaires.

La simple consultation de ces listes révèle les progrès considérables qui ont été réalisés et l'importance des concessions faites par les autorités françaises.

Sans doute y aura-t-il des déceptions et des mécontentements, car certaines positions essentielles ont été laissées de côté et d'autres verront leur importation en France compromise par les droits de douane.

Sans ignorer ces inconvénients, nous n'hésitons pas à considérer que l'arrangement du 1<sup>er</sup> décembre marque un pas très important dans la voie de la libération qui est la seule logique et profitable.

Le grand mérite de l'O. E. C. E. est d'avoir déclenché la débâcle des glaces qui recouvrent l'Europe occidentale et qui en paralysent les échanges. Une fois les premiers blocs entraînés par le courant, les autres se désagrègeront d'eux-mêmes, rapidement.

C'est pourquoi nous remercions les négociateurs suisses et français, exprimant le vœu que l'esprit de cordialité et de réalisme qui a présidé à leurs débats inspire également, de plus en plus, les organes administratifs français et suisses qui ont à appliquer l'accord intervenu.

Chambre de commerce suisse en France